

CONSULTATION NATIONALE  
EN PROTECTION DE LA JEUNESSE

LES JEUNES, LES FAMILLES  
ET LES PARTENAIRES  
AU CŒUR DE LA RÉADAPTATION

RAPPORT SYNTHÈSE



**ÉDITION :**

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

**[www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)**, section **Publications**

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Dépôt légal – 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-555-02383-3 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2025



## Table des matières

Mise en contexte .....	1
Démarche réalisée .....	2
Structure des rencontres.....	3
Provenance des données recueillies .....	3
Volet intervenants et partenaires.....	4
Volet jeunes placés et ex-placés.....	7
Sur le plan scolaire :.....	9
Sur le plan du respect des droits : .....	10
Sur le plan du besoin d'individualité : .....	10
Volet parents.....	12
Des services en santé mentale pour les jeunes et plus de collaboration.....	12
Du personnel stable et adéquatement formé .....	12
Une posture empathique et professionnelle chez les intervenants.....	12
Des communications efficaces .....	13
Le respect des droits des enfants.....	13
Des services pour les parents, avant, pendant et après le placement.....	13
Programmation.....	14
Conclusion.....	15



## Liste des acronymes

CRJDA	Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation
CSDEPJ	Commission spéciale sur les droits des enfants en protection de la jeunesse
DI-TSA	Déficiência intellectuelle – Trouble du spectre de l'autisme
DNPJ	Direction nationale de la protection de la jeunesse
DPJ	Directeur de la protection de la jeunesse
FFARIQ	Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec
PQJ	Programme qualification des jeunes
LPJ	Loi sur la protection de la jeunesse
LSJPA	Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents
TSA	Trouble du spectre de l'autisme



## Mise en contexte

La directrice nationale de la protection de la jeunesse (DNPJ), Mme Lesley Hill, est allée à la rencontre en mars et avril dernier des jeunes, des familles, des partenaires et des intervenants pour recueillir leur avis sur les services offerts en réadaptation aux jeunes en difficultés d'adaptation.

L'objectif de la consultation était de se doter d'une vision de transformation pour les services de réadaptation et de compléter, avec des données actuelles, les constats faits par la Commission spéciale sur les droits des enfants en protection de la jeunesse (CSDEPJ).

« Je souhaite m'assurer de donner la parole aux jeunes, à leurs parents et aux partenaires afin que les travaux réalisés répondent à leurs besoins et marquent un tournant pour les services de réadaptation au Québec<sup>1</sup>. »

**Lesley Hill**, Directrice nationale de la protection de la jeunesse<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Tiré de la page Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/services-jeunes-difficulte-famille/protection-de-la-jeunesse/consultation-nationale-protection-jeunesse-readaptation>

<sup>2</sup> Idem.



## Démarche réalisée

Pour s'assurer de consulter l'ensemble des acteurs concernés, la démarche a été divisée en quatre volets :

- Volet 1 : Associations de jeunes placés ou ex-placés (22 et 23 avril).
- Volet 2 : Intervenants communautaires et institutionnels œuvrant auprès des jeunes hébergés sous la *Loi de la protection de la jeunesse* (rencontres en présentiel et en virtuel entre le 24 mars et le 10 avril).
- Volet 3 : Comité des jeunes hébergés en centre de réadaptation pour jeunes en difficultés d'adaptation (CRJDA) (26 mars).
- Volet 4 : Parents des jeunes hébergés en CRJDA<sup>3</sup> (Rencontres virtuelles entre le 20 mars et le 1<sup>er</sup> avril).
- Une **consultation en ligne** a aussi été mise en place afin que ceux désirant faire part de commentaires ou idées puissent le faire (20 mars au 30 avril).

Les nombreuses plages horaires proposées ont permis de rejoindre plus de 400 participants. Ces consultations se sont déclinées ainsi :

- 3 ont été réalisées avec plus de 20 jeunes ex-placés ;
- 2 ont été réalisées auprès de jeunes actuellement hébergés, rejoignant un total de 15 jeunes ;
- 8 ont été tenues auprès d'intervenants rejoignant plus de 240 intervenants des établissements et 85 partenaires ;
- 6 ont été réalisées auprès des parents pour un total de 47 parents ;
- 1 a été réalisée dans une formule **consultation citoyenne** rejoignant 36 personnes, dont 13 parents, 17 intervenants, 5 associations et un jeune ex-placé provenant de 11 régions du Québec.
- 1 personne a acheminé un courriel directement à madame Hill.
- La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a envoyé une série de recommandations construites à partir de leurs constats des dernières années.
- La Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ) a soumis une lettre dans le cadre des consultations. Madame Hill a rencontré la FFARIQ pour bien comprendre leurs recommandations.

---

<sup>3</sup> Idem.



## Structure des rencontres

L'ensemble des rencontres réalisées dans les différentes régions de la province ont été animées par madame Hill et son équipe.

Afin de rendre l'exercice pertinent et dynamique, madame Hill a opté pour l'utilisation d'un outil technologique d'animation de groupe intitulé : *Mentimeter*. Cet outil permet, entre autres, de sonder les gens et obtenir les résultats en temps réel. L'utilisation de cet outil a aussi permis à madame Hill de suivre les différents résultats qui se comptabilisaient en direct sous ses yeux et ainsi, lorsque souhaité, poursuivre l'échange avec les participants.

## Provenance des données recueillies

Dans le cadre de cette grande consultation, deux sources d'informations ont été utilisées pour recueillir les données afin de solidifier la démarche, soit l'outil *Mentimeter* et la prise de notes de personnes ayant été attirées à chacune de ces rencontres afin de bien capter les échanges.

Ce document présente une synthèse des principaux résultats de la tournée de consultation. Il vise à offrir un accès rapide au point de vue des intervenants, des partenaires, des jeunes et des parents ayant pris part à la consultation. Un rapport complet détaillant l'ensemble des résultats obtenus est également disponible pour le lecteur désirant aller plus loin.

Bonne lecture !



## Volet intervenants et partenaires

Lors des consultations tenues au printemps dernier, de nombreux intervenants et partenaires ont eu l'occasion d'émettre leurs points de vue concernant la vision et les orientations qui devraient sous-tendre les services offerts aux jeunes hébergés en CRJDA au cours des prochaines années. Les thèmes de l'autonomie et de la gestion des risques ont également fait l'objet de discussions.

Pour assurer un environnement optimal dans les services de réadaptation, les intervenants et partenaires mettent l'accent sur :

- **Le bien-être** : Les intervenants souhaitent que les enfants ressentent un sentiment de bien-être, d'apaisement et de bonheur dans un environnement adapté et sécurisant.
- **La stabilité** : Ils rêvent d'un milieu où les enfants peuvent bénéficier d'une stabilité émotionnelle et structurelle, avec un personnel engagé et des services continus.
- **Le soutien** : Un accompagnement personnalisé et des interventions adaptées sont essentiels pour répondre aux besoins individuels des enfants, en favorisant leur développement et leur autonomie.
- **La bienveillance** : Les intervenants veulent créer un climat de bienveillance, où chaque enfant est vu, entendu et respecté, et où l'amour et la compassion sont au cœur des services offerts.

Il ressort de la consultation que les intervenants et partenaires ont le souhait de faire en sorte que les jeunes placés en CRJDA soient au cœur de la réadaptation et que les services qui leur sont offerts s'appuient sur les besoins réels des jeunes, sans entraves liées aux enjeux/limites organisationnels ou structurels :

- Ils souhaitent que les jeunes puissent évoluer dans des milieux sécurisants, normalisants et bienveillants.
- Ils soulignent l'importance du respect du caractère exceptionnel et transitoire du placement en CRJDA.
  - Plus de ressources en première ligne sont nécessaires pour éviter des placements.
  - Le choix du lieu de placement doit reposer sur les besoins du jeune et non sur diverses contraintes organisationnelles.
  - Les services en CRJDA doivent être offerts en temps opportun.
  - Bien que le caractère transitoire soit important, il faut éviter de précipiter les retours en milieu naturel sans bien préparer et accompagner le jeune et ses parents.



- Une collaboration soutenue avec le jeune, ses parents et les partenaires est essentielle. Il faut :
  - Trouver le bon équilibre entre l'autonomie et la gestion des risques.
  - Gérer les risques en collaboration avec l'ensemble des acteurs pertinents.
  - Impliquer les parents et les soutenir, notamment pour réussir le retour en milieux naturels.
- Il est impératif d'offrir des services adaptés aux besoins spécifiques des jeunes.
  - Des services de santé physique et mentale en temps opportun, dans une perspective de santé globale, incluant le bien-être psychologique.
  - L'accessibilité aux services est primordiale.
  - Il est important de respecter les droits des jeunes, de même que les diversités culturelles, de genre, de langue, etc.
- Il est essentiel d'avoir les ressources humaines nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins des jeunes.
  - Favoriser la stabilité du personnel.
  - Les accompagner via du soutien clinique : de la formation, du mentorat, etc.

**De façon générale**, les intervenants consultés sont généralement en accord avec la vision de la réadaptation qui leur était proposée : Note globale de 8,38 sur une échelle de 1 à 10. Ils soulignent également l'importance de travailler en collaboration avec l'ensemble des partenaires, de même que la nécessité d'offrir des services adaptés permettant de répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune.

Sur le plan de la **collaboration avec les partenaires**, les enjeux relatifs au manque de temps, à la stabilité du personnel et à la (re)connaissance des rôles de chacun représentent les principaux défis à relever.

Pour ce qui est de la **gestion des risques**, les intervenants et partenaires soulignent l'importance de rallier l'ensemble des acteurs (jeunes, parents, éducateurs, partenaires) autour de la gestion collective des risques. Le travail en partenariat apparaît comme le meilleur moyen de trouver le juste équilibre entre le développement de l'autonomie des jeunes et la gestion collective et partagée des risques associés.



Les intervenants et partenaires soulignent la nécessité de favoriser le **développement de l'autonomie** des jeunes, et ce, dès leur plus jeune âge. Selon eux, l'acquisition de l'autonomie est un processus qui doit être constant, graduel, progressif et qui gagnerait à être travaillé au-delà de l'atteinte de la majorité. Elle est étroitement liée à la gestion des risques, car elle implique de fournir des occasions aux jeunes afin qu'ils puissent l'acquérir.

Pour les intervenants, favoriser le développement de l'autonomie des jeunes en assumant une plus grande part de risques gérés collectivement implique de revisiter les pratiques actuelles pour opérer un changement de paradigme.



## Volet jeunes placés et ex-placés

Les jeunes rencontrés soulignent et rappellent à plusieurs reprises le haut degré de variabilité entre les différentes unités des CRJDA ; notamment en termes de fonctionnement, de règles de vie et d'activités réalisées. Il est donc important de considérer cet aspect dans la présente analyse.

Par ailleurs, les jeunes rencontrés semblent connaître les alternatives au placement. Plusieurs d'entre eux nomment qu'ils ont été placés puisque toutes les alternatives avaient été tentées, sans succès. D'autres ont l'impression que si leurs parents avaient obtenu plus de services que le placement aurait pu être évité. Les propos recueillis ne laissent pas transparaître d'amertume face au placement. Cependant, l'expérience semble avoir été perçue de façon globalement difficile. Les jeunes sont capables d'identifier des intervenants qui ont été significatifs dans leurs parcours.

Toutefois, les jeunes rencontrés ont l'impression de ne pas avoir (ou très peu) de pouvoir sur leur situation et leur placement ; plusieurs soutiennent que les adultes décident pour eux : parents, personnes autorisées, éducateurs CRJDA, etc.

- > Les jeunes sont unanimes à savoir qu'ils n'ont pas de contrôle sur la programmation de leur unité et ne disposent d'aucun moyen pour l'influencer.
- Or, ils souhaitent pouvoir bénéficier d'une programmation flexible, personnalisée et adaptée au profil des jeunes présents dans l'unité. Ils réclament une programmation qui propose des thèmes variés qui favorisent une meilleure compréhension de soi et de son vécu, le respect des autres et l'intégration sociale. Ils précisent d'autres sujets qui pourraient être abordés : la santé mentale, la diversité culturelle et de genre, le trauma et les conséquences de la maltraitance, la consommation, les relations saines et égalitaires, les réseaux sociaux, l'estime de soi, la santé sexuelle, etc.
- À cela s'ajoute le désir d'avoir accès à plus d'activités sportives, d'activités extérieures, de sorties et d'activités artistiques ou culturelles ainsi qu'un meilleur accès à la scolarisation. Les jeunes aimeraient qu'on leur fasse plus confiance : plus d'autonomie pour les sorties, pour la gestion du cellulaire, etc. Certains jeunes estiment que les relations entre éducateurs et jeunes manquent d'égalité, et que l'exercice du contrôle peut parfois limiter le développement de l'autonomie.



Par ailleurs, les jeunes réaffirment le caractère exceptionnel et transitoire du placement en CRJDA. Ils soulignent qu'il doit s'agir d'un dernier recours (toutes les alternatives doivent avoir été tentées), et cela nécessite de renforcer la première ligne (ex. : service santé mentale, soutien aux parents) afin de prévenir le recours au placement.

En termes de besoins et d'amélioration des services, quelques thèmes se recoupent. Beaucoup de jeunes rencontrés évoquent en effet des contraintes qui limitent leurs sorties et la **préservation de leurs liens sociaux au cours de leur placement** :

- Être limité à une sortie par semaine (les jeunes aimeraient avoir plus de sorties).
- Avoir droit à seulement trois tentatives d'appels téléphoniques.
- Obtenir les autorisations des personnes autorisées est long et fastidieux.
- Avoir un accès restreint au cellulaire et aux réseaux sociaux.

Les jeunes placés ont le souhait de maintenir des liens sociaux forts avec leur réseau, famille, proches, amis, lors de leur placement. Or, l'accès restreint aux moyens de communication fait obstacle à ce souhait. Il s'agit de l'une des principales insatisfactions que nomment les jeunes lorsqu'ils discutent de leur **vie numérique** :

- Ils nomment avoir accès au matériel technologique pour des besoins scolaires. L'accès au cellulaire et aux réseaux sociaux étant restreint dans les unités.
- Pour la musique, les jeunes peuvent avoir un lecteur MP3, mais cela demeure insatisfaisant pour eux.
- Ils font valoir que ces outils technologiques sont nécessaires pour leur scolarité, leur vie sociale, de même que pour le développement de leur identité.
- Ils demandent donc aux intervenants d'être créatifs et flexibles au regard de la place accordée aux outils technologiques en CRJDA.

**La transition à la vie adulte** est un autre thème récurrent dans les propos des jeunes rencontrés :

- Ils soulignent d'abord l'importance du *Programme qualification des jeunes* (PQJ).
- Ils souhaitent également bénéficier d'occasions afin de se préparer à la vie adulte :
  - Faire soi-même ses propres démarches.
  - Prendre soi-même ses rendez-vous médicaux.
  - Apprendre comment vivre en appartement.
  - Connaître les organismes d'aide du milieu.
  - Se constituer un trousseau de départ.
- Ils ont besoin d'outils concrets pour se préparer à la vie adulte : budget, épicerie, cuisine, etc.
- Ils ajoutent qu'il est important d'avoir des occasions de vivre des expériences, et ce, afin de développer leur identité.



- Plusieurs évoquent la possibilité/nécessité de recevoir des services au-delà de la majorité :
  - Besoin d'un pont entre la fin de placement et le début de la vie d'adulte.
  - Besoin d'une transition douce, de continuité et de maintien des liens, notamment avec les éducateurs (la coupure avec les éducateurs connus depuis longtemps est trop drastique selon certains).

Plusieurs jeunes rencontrés ont soulevé des enjeux d'accessibilité aux services au cours de leur placement en CRJDA, y compris au sein même de leur unité. En effet, plusieurs jeunes affirment qu'il n'est pas rare que les intervenants ne soient pas disponibles pour eux puisqu'ils sont sur leur téléphone cellulaire. Les jeunes ajoutent par ailleurs qu'il est difficile pour eux d'avoir accès à leur personne autorisée, celle-ci est souvent peu présente et difficilement joignable. Concernant les autres services et professionnels, les jeunes rencontrés soulignent :

- Qu'il y a des lacunes importantes dans la prise en charge de leur santé physique et mentale.
  - Souvent peu d'évaluation de leur condition physique et mentale.
  - Que les professionnels de la santé (mentale et physique) sont souvent peu accessibles, et les délais pour obtenir une consultation sont longs.
  - Qu'il y a peu ou qu'il manque de professionnels (santé physique et mentale).
  - Que les horaires de ces professionnels sont difficilement conciliables avec les leurs.
- Que trop peu de soutien et d'accompagnement sont offerts lors de la fin de placement et lors d'un retour en milieu naturel (ou en milieu moins encadré - foyer de groupe).
- Qu'il n'y a pas suffisamment de stabilité au niveau du personnel.

Les jeunes rencontrés souhaitent également une plus grande **(re)connaissance des intervenants à l'égard de leurs droits et besoins** :

### Sur le plan scolaire :

- La scolarisation en externe doit être priorisée, car elle est normalisante et aide à demeurer ancrés dans la communauté (amis, services, etc.).
- L'école à l'interne accentue la stigmatisation. Cependant, les professeurs y sont plus accessibles, offrent plus de soutien de même que la possibilité de progresser à son rythme.
- La scolarité est une priorité pour les jeunes : ils revendiquent plus de soutien et d'accompagnement sur le plan scolaire.
- L'Internet doit être accessible partout dans les unités, notamment dans les chambres, afin que les jeunes puissent réaliser leurs travaux scolaires.
- Le CRJDA doit s'assurer que des espaces propices aux devoirs et leçons sont disponibles pour les jeunes.



## Sur le plan du respect des droits :

- Plusieurs jeunes estiment qu'ils connaissent peu leurs droits et que ceux-ci sont souvent non respectés ou ignorés par les intervenants.
- Les jeunes souhaitent que leurs droits soient connus de tous (jeunes et intervenants), et d'avoir des moyens pour les exercer en cas de litige, tel que les droits : de parler à son avocat, d'appeler ses parents, d'être respecté, de porter plainte, de consulter son dossier, etc.

## Sur le plan du besoin d'individualité :

- Les jeunes réclament que leurs besoins et droits associés à leur identité culturelle et de genre soient reconnus et respectés. Il en va de même pour le respect des croyances et de la spiritualité.
- Les jeunes souhaitent que les intervenants soient plus sensibles à leur besoin d'avoir du temps pour soi, de se retrouver seul et leur besoin d'intimité.
- Ils aimeraient que les règles de fonctionnement des unités soient personnalisées plutôt qu'uniformisées à l'ensemble du groupe.

Plusieurs jeunes ont partagé des points positifs relativement à leur séjour en CRJDA. Ils apprécient par exemple les qualités humaines des intervenants (écoute, respect, empathie, disponibilité, flexibilité, bienveillance, etc.). Plusieurs thèmes abordés dans la programmation des CRJDA plaisent aux jeunes et répondent à un besoin (consommation, gestion des émotions, etc.). Les jeunes rencontrés estiment cependant que beaucoup d'intervenants passent trop de temps sur leur cellulaire personnel. Ils souhaitent par ailleurs que les intervenants aient accès à plus de formation, notamment en lien avec la santé mentale, l'exploitation sexuelle, l'approche interculturelle et les droits des jeunes, etc.

### **Éléments complémentaires apportés par les jeunes ex-placés**

De façon générale, les points de vue des jeunes ex-placés sont assez conformes à ceux actuellement hébergés en CRJDA. Les jeunes ex-placés ajoutent toutefois quelques idées, notamment sur le plan de la mixité des clientèles, qui n'ont pas été nommées par les jeunes actuellement hébergés en CRJDA :

- Qu'il est essentiel de prêter attention à la mixité des clientèles au sein des unités : LPJ/LSJPA ; profil agresseur/profil victime ; moins de 12 ans/plus de 12 ans ; etc.
- Qu'il est nécessaire de privilégier des milieux plus normalisants pour que les jeunes s'y sentent à l'aise et en sécurité soit :
  - Des milieux semblables à des maisons ou des foyers de groupe.
  - Des milieux chaleureux, moins « institutionnel » ou « carcéral ».



D'ailleurs les jeunes ex-placés accordent énormément d'importance au bien-être et au confort, ainsi qu'aux relations saines et sécurisantes pour eux. D'ailleurs, ils mettent une emphase sur les groupes de soutien et de pair-aidance.



## Volet parents

Les propos des parents rencontrés dans le cadre de cette consultation suggèrent que beaucoup d'entre eux ont peu confiance aux intervenants et aux CRJDA. Leurs propos suggèrent également que plusieurs d'entre eux se sentent jugés et estiment que les intervenants des CRJDA ne leur font pas confiance et ne les aident pas à développer leurs compétences. Les parents déplorent des rapports inégalitaires et ne se sentent pas les bienvenus dans les milieux de vie de leur enfant. On note que les parents souhaitent :

### Des services en santé mentale pour les jeunes et plus de collaboration

- Plus de services spécialisés en santé mentale pour leurs jeunes et des approches alternatives.
- Une approche holistique qui englobe la santé physique et mentale et qui s'adapte aux besoins de leurs enfants (individualisation).
- La prise en compte des enjeux développementaux des enfants, car plusieurs parents se sont sentis abandonnés par le système de santé, notamment ceux qui s'étaient signalés eux-mêmes dans l'espoir d'obtenir de l'aide.
- La concertation entre les différents dispensateurs de services (pédopsychiatrie, services en DI-TSA, école, CRJDA, personnes autorisées, etc.).

### Du personnel stable et adéquatement formé

- Une plus grande stabilité du personnel dans les CRJDA, à la fois pour les parents, mais surtout pour leur enfant.
- Des intervenants mieux formés pour intervenir auprès de leur jeune : santé mentale, attachement, trauma, TSA, etc. Plusieurs parents soulignent que beaucoup d'éducateurs en CRJDA sont jeunes et par le fait même, disposent de peu d'expérience. Ils ont parfois l'impression que les intervenants font du « gardiennage » et que leur enfant ne reçoit pas les services requis.
- Une programmation clinique robuste, incluant la scolarisation.

### Une posture empathique et professionnelle chez les intervenants

- Des attitudes d'intervention respectueuses, empathiques, courtoises.
- Des approches auprès des parents qui sont mobilisantes et soutenantes et qu'on tienne compte de leurs limites et de leurs situations individuelles, le cas échéant.
- Être partie prenante de la réadaptation de leur enfant et être consultés afin de pouvoir aider et s'impliquer.
- Être valorisés et se sentir compétents dans leur rôle parental.
- Faire équipe avec les intervenants pour mieux aider leur enfant.



## Des communications efficaces

- Entretenir une meilleure communication avec les intervenants : plus de transparence, communications régulières et fréquentes, être informés de ce que vit leur jeune, etc. En absence de transparence, les parents se posent des questions et certains deviennent suspicieux ;
- Bénéficier de communications régulières et efficaces et qu'on les implique dans la réadaptation de leur enfant.

## Le respect des droits des enfants

- Une réponse aux besoins de base de leurs enfants lorsqu'ils sont hébergés en CRJDA (ex. : nourriture, transport, lunettes, dentisterie, sécurité physique et psychologique, scolarisation, etc.), dans le respect de leurs droits.
- Que leur enfant soit en sécurité en CRJDA ; les parents déplorent la mixité des profils des jeunes (lourdeur des profils) qui se retrouvent dans les mêmes unités.
- Les parents déplorent certaines pratiques qui ont cours en CRJDA : contentions, fouilles, intervenants irrespectueux, etc. À l'instar de ce que rapportent leur enfant, certains parents nomment que l'expérience des jeunes en CRJDA varie selon leur unité, car le fonctionnement est variable d'une unité à l'autre.
- Souhaitent que leur enfant soit valorisé et qu'il y ait une importance non seulement à son comportement, mais également à son bien-être.

## Des services pour les parents, avant, pendant et après le placement

- Désirent avoir accès à plus de services, notamment afin d'éviter les placements :
  - En amont du placement, une meilleure accessibilité aux services de 1<sup>re</sup> ligne.
  - Services d'évaluation, services de pédopsychiatrie.
  - Services pour leur enfant à l'école pour éviter l'exclusion scolaire.
  - Plus de service en cours de placement, des intervenants plus accessibles.
  - Plus de soutien lors du retour de leur jeune dans leur milieu de vie.
  - Le défi d'accès aux services est exacerbé en région.
- Certains parents n'ont pas manqué de services, mais les services n'étaient pas arrimés ou intégrés de façon à vraiment apporter l'aide nécessaire en amont, et même pendant le placement.
- Bénéficier d'un soutien et qu'on leur en offre d'emblée des services (ex. : référence vers les comités des usagers pour de l'accompagnement et du soutien, etc.).
- Que leurs droits soient respectés, et qu'ils puissent être informés et avoir accès aux mécanismes de plaintes lorsque nécessaire.
- Plus de flexibilité et tenir compte de leurs limites, leur état de santé, leur rythme et les ressources dont ils disposent, qui sont souvent limitées.



## Programmation

En termes de programmation, les parents identifient plusieurs éléments qui apparaissent incontournables :

- Le développement de l'autonomie de leur jeune.
- Le choix d'ateliers thématiques pertinents au regard des difficultés de leur jeune.
- L'ajout d'activités physiques et sportives.
- Les sorties du centre pour faire des activités extérieures afin de s'ancrer dans leur communauté : activités parascolaires, organismes communautaires, etc.
- La priorisation de la scolarisation de leur enfant.

Pour conclure, les parents souhaitent plus d'empathie et de bienveillance de la part des intervenants et que leur relation avec leur enfant soit consolidée et soutenue durant le séjour de leur enfant en CRJDA. Ils insistent sur le fait qu'il faudrait que les parents sentent qu'ils peuvent aller vers la DPJ et avoir de l'aide, car la DPJ fait peur. Il faut normaliser le fait d'avoir besoin d'aide et employer des approches plus humanistes et égalitaires.



## Conclusion

Au terme de cet exercice de consultation, l'ensemble des acteurs qui gravitent dans le champ de la réadaptation ont eu l'occasion de se prononcer au regard des services à offrir aux jeunes hébergés en CRJDA ; la richesse et la pertinence des points de vue recueillies sont indéniables. Tirée de leur bagage et de leur expérience, la contribution des gens rencontrés permettra assurément d'élaborer des orientations ministérielles claires pour la transformation des services de réadaptation et d'éclairer la rédaction du cadre de référence à venir.

